



BULLETIN D'INSCRIPTION PUY DU FOU

Du 20 au 22 juin 2025

Mme467 € x = €

Mr.....467 € x..... = €

TOTAL : €

Paiement obligatoire à la réservation – Chèque au nom de l'APL N : ou Espèces

Les chèques devront être à l'ordre de l'APL et datés du jour de leur émission

A remettre soit lors des permanences du jeudi, soit dans la boîte aux lettres de l'Amicale.

Date limite d'inscription : le 19 septembre 2024